

La suisse et la 2e guerre mondiale

Autor(en): **Masson, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **110 (1965)**

Heft 5

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

La Suisse et la 2^e guerre mondiale

Le 20^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne hitlérienne a été célébré avec un éclat particulier, notamment en France. Aux cérémonies officielles de recueillement et du souvenir ont succédé des réjouissances populaires qui exprimaient la joie de ceux qui jadis vivaient dans la hantise de l'hégémonie germanique.

La Suisse sortie miraculeusement indemne de ce conflit mondial auquel elle n'avait participé que par sa présence sous les armes, mais avec la volonté de se battre si elle était attaquée a eu le tact de ne pas s'associer officiellement à ces démonstrations spectaculaires puisqu'elle n'avait eu aucun mérite dans la défaite du III^e Reich et le rétablissement de la paix. En revanche notre presse a abondamment commenté « l'événement » du 8 mai 1945 (fin de la guerre), rendu hommage aux troupes alliées puis, s'agissant de la Suisse, rappelé les paroles du général Guisan sur la « protection divine » dont nous fûmes ou aurions été spécialement favorisés. Certes, le Général ajoute: « Je doit admettre aussi que, par un concours bienheureux de circonstances humaines les belligérants, dans leurs calculs ne furent jamais amenés à considérer qu'une entreprise contre la Suisse dût être plus avantageuse qu'onéreuse ou risquée. Dans ces calculs, à côté de nos décisions logiques la valeur de notre armée joua, avec la force naturelle de notre terrain un rôle essentiel que je me plais à reconnaître ».

Nous n'aurons pas le mauvais goût de mettre en doute cette « protection divine » qui simplifie le problème des dangers courus par la Suisse mais laisse supposer que seules nos vertus traditionnelles et notre bonne conduite justifiaient ses bienfaits. Alors que cette même Providence n'a pas estimé humain d'étendre sa « protection » à d'autres pays neutres, c'est-à-dire à cette époque politiquement non engagés tels que la Tchécoslovaquie, la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, la Norvège, sans compter le brave petit Luxembourg qui n'a jamais fait de mal à personne.

Notre raisonnement étant plus cartésien, et donc moins sentimental nous pourrions dire, si l'on nous demandait notre avis que si la Suisse, avec ou sans le concours de la Providence n'a pas été entraînée dans la guerre c'est que Hitler ne l'a pas attaquée. Un point c'est tout ! Cette vérité primaire qui eût sans doute réjoui la Palice, devrait être commentée. Car le III^e Reich avait certainement des motifs de nature idéologique (le fameux « Ordre nouveau »), stratégiques (surtout en 1943, comme le rappelle le texte qui suit) et éventuellement économiques pour nous envahir. Quant aux « calculs » de l'impulsif caporal-führer on sait ce qu'ils valaient... Il en fit la démonstration à Stalingrad. Quoi qu'il en soit le thème de la non-agression de la Suisse par la Wehrmacht demeure intéressant et surtout complexe. On pourra le reprendre un jour.

S'agissant de notre immunité territoriale on pourrait ajouter, à la rigueur, qu'elle fut également respectée par les Alliés, notamment à la fin de 1944 où, à la suite de leur débarquement dans le sud de la France (région Fréjus-St. Raphaël) ils auraient pu prendre l'initiative, après avoir repoussé l'armée von Blaskowitz vers le nord de distraire de leurs forces axées sur la trouée de Belfort la masse de manœuvre destinée à l'enveloppement de la « ligne Siegfried » à travers la Suisse tel que Staline l'avait suggéré à Churchill¹.

Ce que nous venons de dire relève d'un domaine particulièrement délicat et nos lecteurs savent que nous ne sommes pas de ceux qui cherchent à imposer à d'autres ni leurs croyances ni leurs conceptions. Le général Guisan était un fervent chrétien. En remerciant la Providence d'avoir sauvé la Suisse il a commis un acte d'humilité et de modestie qui l'honore. D'autres, dont nous fîmes avaient, hélas, des préoccupations moins bibliques ! « A chacun sa vérité » comme dit le proverbe...

* * *

La neutralité helvétique a toujours eu mauvaise presse. On l'interprète encore aujourd'hui, au delà de nos frontières comme étant le reflet

¹ Voir notre article *Churchill et la Suisse* (R.M.S., février 1965, page 86).

d'un certain égoïsme national. Et pourtant la Suisse, entourée de quatre puissances étrangères jusqu'en 1945 divisées en deux camps hostiles ne pouvait politiquement se mettre à la remorque de l'une ou l'autre coalition. Le problème semble aujourd'hui différent, mais il demeure délicat et complexe. Nous y reviendrons à propos de notre situation stratégique face aux deux blocs Est et Ouest.

En attendant quelques jeunes officiers et récents abonnés nous ont demandé de reprendre ici certains aspects de notre histoire militaire au cours des années 1939-1945. Comme nous avons traité ce sujet il y a plusieurs années et que, l'ayant relu nous n'avons rien à changer à notre exposé nous reproduisons les quelques pages qui suivent constituant le dernier chapitre d'une étude intitulée « La Suisse face aux deux guerres mondiales ou du général Wille au général Guisan ».¹

R. M.

La seconde guerre mondiale place la Suisse dans une situation politico-militaire plus délicate que celle de 1914. Notre peuple est dans son ensemble réfractaire à la doctrine du III^e Reich et aux aspirations hitlériennes. Une tension morale et intellectuelle surgit entre les deux pays. L'Allemagne et surtout le parti national-socialiste ne tardent pas à nous accuser de manquer aux devoirs élémentaires de notre traditionnelle neutralité et d'épouser la cause des Alliés. Constatation plus grave, cette suspicion affecte également l'attitude présumée de notre armée, dont le général est un Romand « ami de la France » et tous les sous-chefs d'état-major, ainsi que certains commandants de nos grandes unités, des brevetés de « l'École de guerre » de Paris!²

Cette différence de « climat » dans nos relations avec notre puissant voisin du nord devait être soulignée pour

¹ R.M.S., sept., oct., nov., 1960.

² Suspicion évidemment gratuite, car l'armée suisse était bien décidée à se battre contre quiconque violerait l'intégrité de notre territoire. Mais, comme le rappelle souvent Liddell Hart, il faut constamment voir ce qui se passe « de l'autre côté de la colline » et ne pas se contenter de sa seule optique pour apprécier une situation générale où certains éléments psychologiques peuvent jouer un rôle déterminant. Notamment dans la conception d'une guerre dite « préventive ».

situer plus exactement les rôles respectifs de Wille et de Guisan et les dangers courus par la Suisse. De 14 à 18, nous y avons déjà fait allusion, la neutralité helvétique s'exprime dans le partage des sentiments de notre peuple en faveur de la France et de l'Allemagne. C'est, face à l'étranger, la manifestation de notre objectivité politique dont la rançon se traduit, à l'intérieur du pays, par un grave malaise et finalement la désunion nationale, qu'on fera plus tard injustement endosser par le général Wille. Et puis, on l'a vu, aucun des belligérants de cette époque n'a un intérêt majeur à nous entraîner dans le conflit.

De 39 à 45, rien de semblable. Le danger extérieur est permanent. La campagne de Pologne (septembre 1939), terminée en 27 jours, fait apparaître la puissance matérielle de la Wehrmacht reconstituée après 1918 par le général von Seeckt et dont la structure répond à ses conceptions de la guerre-éclair (Blitzkrieg). Les nouvelles divisions blindées, avec lesquelles collabore une aviation de combat dont les missions sont étroitement adaptées aux opérations terrestres, deviennent par excellence l'arme de la surprise stratégique et tactique. Leur concentration initiale pouvant s'effectuer à l'intérieur du pays, loin des bases de départ de leur intervention dans la bataille, de tels préparatifs d'une agression échappent souvent à la vigilance des deuxièmes bureaux. Si nous ajoutons que la dernière guerre a révélé chez les Allemands des procédés de propagande et de camouflage précédemment ignorés, on comprendra l'inquiétude suscitée dans les petites nations par les foudroyantes victoires du III^e Reich au début du conflit. Crainte d'autant plus justifiée qu'Hitler parle d'établir en Europe un « ordre nouveau » et que le désir d'hégémonie de l'Allemagne est une des expressions de la doctrine du national-socialisme.

Que se passera-t-il, en effet, si le Führer transporte la guerre à l'ouest, alors qu'il est encore l'allié de Staline et que ses arrières sont assurés par l'occupation de la Tchécoslovaquie et de la Pologne?

Une littérature, déjà abondante, a retracé l'histoire politique et militaire de la Suisse au cours de la dernière guerre mondiale¹. Ce qui nous permet de limiter notre exposé aux faits qui éclairent plus particulièrement la figure centrale du général Guisan.

* * *

Dans le cadre de la guerre à l'ouest, l'O.K.W. (Ober-Kommando Wehrmacht) peut avoir tout d'abord des raisons strictement militaires de nous entraîner dans le conflit. Une première menace, réplique de celle de 1914, peut surgir au cours de l'offensive allemande, amorcée le 10 mai 1940 à travers la Belgique, dans l'hypothèse où les attaques de la Wehrmacht seraient stoppées par les Alliées et qu'un enveloppement de la ligne Maginot par le sud, débordant sur le Jura suisse, paraîtrait inévitable et conforme à la manœuvre d'ensemble. En plaçant le « Groupe d'armées Besson » en réserve stratégique à proximité de notre frontière nord-ouest, le général Gamelin envisage une telle éventualité. Mais l'offensive allemande, où l'action des blindés joignant la vitesse à la puissance est déterminante, se poursuit à un rythme accéléré. Les troupes de Besson, transportées dès fin mai vers le nord, sont absorbées par la « bataille de France » succédant à celle des Flandres. La France est défaite et une grande partie de son territoire occupée. Notre pays est encerclé par les armées de l'Axe. A notre frontière nord, l'équilibre des forces étrangères qui ne cesse d'être pour nous, de 14 à 18, un avantage stratégique, est rompu. La Suisse, isolée de tout appui d'un allié éventuel, ne peut dès lors compter que sur

¹ « Rapport du Général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945 »; « Rapport du chef de l'état-major de l'armée au commandant en chef de l'armée sur le service actif 1939-1945 »; « Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le rapport du Général sur le service actif 1939-1945 »; « P.C. du Général », par Bernard Barbey; « Le général Guisan », par Edouard Chapuisat; « Die Schweiz im Zweiten Weltkrieg », par le Dr H. R. Kurz, puis l'ouvrage récemment paru « Général Guisan », réalisé par André Guex sous le patronage de M. le conseiller fédéral Paul Chaudet.

elle-même. Mais l'armée n'est plus en mesure de tenir, avec la profondeur indispensable à toute manœuvre, ses positions initiales non loin d'une frontière courant de Sargans, par Bâle jusqu'à Genève. La France mise hors de cause, la Hollande et la Belgique également occupées, le corps expéditionnaire du général Gort ayant pu regagner l'Angleterre après la tragédie de Calais et de Dunkerque, il n'y a plus de guerre active sur le continent, bien que les combats aériens se poursuivent entre Londres et Berlin. Les Etats-Unis ne sont pas encore entrés dans le conflit. L'Allemagne demeure l'alliée de la Russie. Au-delà du Jura et du Rhin, la puissante Wehrmacht est libre de ses mouvements.

* * *

C'est alors, en juillet 1940, le « Réduit national ». Il s'agit de la décision la plus importante que le général Guisan est amené à prendre dans l'accomplissement de sa mission et qui illustre, sous divers aspects, la personnalité de ce chef.

Certes, la conception d'une forteresse centrale, exploitant les avantages de notre terrain montagneux, n'est pas nouvelle. On en discute déjà le principe, il y a plus de cent ans, peu après la Constitution de 1848 et la loi sur l'organisation militaire de 1850. De nombreux projets sont abondamment commentés à la fin du siècle dernier¹. Les ouvrages fortifiés du Gothard et de Saint-Maurice en sont une première réalisation. Le Conseil fédéral hésite, toutefois, pour des raisons financières, à poursuivre l'équipement défensif du territoire. De 14 à 18, l'armée construit des fortifications de campagne ou semi-permanentes au Hauenstein (nord de Soleure) et dans la région de Morat. Mais il n'est pas question à cette époque, d'une *position des Alpes* telle que la conçoit la *Note concernant le nouveau dispositif de défense*, dérivée du « plan Gonard », et que le Général signe le 12.7.40. Ce

¹ Voir R.M.S. juillet et août 1960 *Fortifications et Réduit en Suisse*, par le colonel Paul E. Martin.

dispositif, nettement inspiré par les études très fouillées de notre chef des opérations, prévoit l'articulation de l'armée en profondeur et s'adapte, avec réalisme, à notre situation stratégique du moment. Rappelons, à titre documentaire, que trois échelons sont constitués :

- les *troupes frontière* dont la mission est inchangée;
- une *position avancée* ou *de couverture* qui utilise le tracé de la position d'armée entre le lac de Zurich et le massif de Gempen et se poursuit par un front ouest à travers le Jura bernois et neuchâtelois, puis par Morat-la Sarine jusqu'à la trouée de Bulle. Elle barre les axes de pénétration vers l'intérieur du pays;
- le « *réduit national* », flanqué, à l'est, à l'ouest et au sud par les forteresses de Sargans, Saint-Maurice et du Gothard. Les troupes de cette position tiennent, sans esprit de recul, avec des approvisionnements constitués pour une durée maximum.

Nos quatre corps d'armée occupent, dans ce réduit, des secteurs de largeur variable, tenant compte de la nature de leurs compartiments de terrain; leur plan de défense est axé sur les voies de communications qui peuvent favoriser la progression des blindés ennemis. Entre la frontière et le réduit, de nombreux obstacles et des destructions préparées ralentiront leur mouvement. L'impossibilité de coiffer les brigades frontière et les troupes de la position avancée d'un commandement unique, vu l'étendue de leur zone d'action en face de leurs moyens, oblige les corps d'armée à prendre à leur charge le combat de ces éléments retardateurs qui viendront, le cas échéant, étoffer les garnisons du réduit.

On voit que la concentration des gros de l'armée dans une position centrale, qui offre également l'avantage de couvrir le Gothard et le Simplon, crée un dispositif cohérent, bien équilibré, qui répond au principe de l'économie des forces. Mais le repli de nos grandes unités vers l'arrière révèle aussi de graves servitudes. Tout d'abord, il illustre

manifestement l'impuissance matérielle où se trouve l'armée de remplir sa mission qui est « de maintenir l'intégrité du territoire » dans son sens le plus étendu. En de semblables circonstances, dont la stratégie est familière, le général de Gaulle a fort bien défini le drame: « Il vient un jour, écrit-il, où, la proportion étant rompue entre le but et les moyens, toutes les combinaisons du génie sont vaines ». Si nos troupes avancées sont résolues à se battre vaillamment là où le sort les a placées, il n'en demeure pas moins que la notion même du réduit comporte, en germe, face à une attaque puissante d'un envahisseur, l'abandon d'une importante partie du pays avec la plupart de nos grandes villes et de leur industrie. A quoi le général Guisan répond que le nouveau dispositif a précisément pour objet de donner à un agresseur éventuel la certitude qu'une guerre menée contre la Suisse serait longue et coûteuse. On voit que l'aspect « talisman » du réduit n'est pas une simple vue de l'esprit. Autre constatation qui peut sembler paradoxale: l'occupation du réduit, où l'armée est pourtant plus ramassée qu'elle ne l'était dans le Jura ou sur le vaste Plateau suisse, enlève au commandant en chef la conduite des opérations. Le combat sera mené par les corps d'armée au profit desquels le Général s'est dessaisi de toute réserve d'infanterie ou d'artillerie, sa seule « arme de commandement » demeurant l'aviation. Influence permanente du terrain montagneux et compartimenté qui décentralise l'action d'ensemble et favorise l'initiative des troupes subordonnées.

La décision prise de s'installer dans le réduit, il ne reste plus qu'à passer à l'exécution, laquelle va dérouler ses diverses phases dans des conditions morales et intellectuelles particulièrement délicates. Dès juillet 1940, on l'a vu, la Suisse peut être envahie avec un minimum de frais généraux par la seule puissance encore armée au centre de l'Europe et dont certaines divisions stationnent non loin de nos frontières, alors que le dispositif de notre défense est à la veille d'une profonde réorganisation. Le choc psychologique consé-

cutif à la rapide défaite française suscite dans notre peuple et partiellement dans l'armée un grave malaise et même jette quelque doute sur notre volonté de résistance. La crainte s'empare du pays où le désarroi des esprits s'accroît. Devant cette situation confuse un homme se dresse, le général Guisan, qui n'est plus seulement le chef de l'armée, mais incarne le destin de la nation. Le « Rapport du Rütli » fixé au 25 juillet 1940, lui donne l'occasion de prendre un contact personnel avec nos officiers supérieurs, de leur expliquer avec calme les raisons et le sens de leur nouvelle consigne, de leur inspirer confiance. Puis il se penche sur l'état d'esprit du peuple. Car il sait qu'une armée qui n'est pas soutenue par la nation unanime ne saurait avoir la force morale indispensable à l'accomplissement de sa lourde tâche. Dès le début de son commandement, il a parcouru le pays, vu nos populations, s'est entretenu de leurs soucis avec les gouvernements cantonaux. Le général Guisan, qui parle nos trois langues et pratique même le dialecte alémanique, a conquis notre peuple par sa simplicité, la cordialité de son abord, son sens de l'humain, et, disons-le, son bon cœur. Il a tout naturellement trouvé avec nos gens des villes et des campagnes la longueur d'ondes qui suscite une intime communion patriotique. Un extraordinaire courant de sympathie et de respectueuse affection monte vers lui et il sait le capter. Le danger commun a fait de ce chef l'homme de la Providence. Si l'articulation du réduit provoque une certaine décentralisation du commandement, la soudure morale entre le peuple et l'armée se fait à l'échelon Guisan. Sans le rayonnement de sa personnalité, notre défense, en ces temps difficiles, risquait de s'effondrer dans le doute et le découragement qui s'étaient emparés du peuple suisse. Ce fut là son mérite essentiel.

* * *

On connaît la suite des événements. Les Allemands renoncent, en 1940, à porter la guerre chez nous et, bien

entendu, on dira plus tard qu'il n'y ont jamais songé. Sans doute d'autres opérations se préparent-elles dans les coulisses du III^e Reich. Le 28.10.1940, Mussolini attaque la Grèce, après avoir débarqué en Albanie. En avril 1941, la Yougoslavie est envahie par la Wehrmacht et aussi la Grèce, que les Italiens ne parviennent pas à vaincre seuls. Les relations entre Berlin et Moscou se sont détériorées. Hitler se méfiant de la politique de Staline, attaque la Russie, le 22 juin. Ce sera sa perte. Les armées allemandes se sont déplacées vers l'est. Les forces qu'elles maintiennent dans les territoires occupés de l'Europe centrale — servitude qui est la rançon de leurs victoires — ont une mission de « service d'ordre » et ne représentent pas un danger immédiat pour les quelques petits pays, dont le nôtre, demeurés libres. De 1941 au début de 1943, la Suisse a le temps d'organiser et de perfectionner la défense de son réduit, en tenant compte également, par des congés périodiques accordés à nos soldats, des nécessités de notre économie nationale.

* * *

Le débarquement de troupes anglo-américaines en Afrique du Nord, qui, le 8.11.1942, vont rejoindre celles de Montgomery et les forces de la Résistance française, est l'opération préliminaire qui introduit la campagne d'Italie de 1943-1945. Hitler réagit en occupant toute la France jusqu'à la Méditerranée, craignant de voir surgir dans cette région le 2^e front allié si impatiemment réclamé par Staline. La situation politique en Italie où le peuple n'a jamais compris les raisons d'une alliance avec Hitler, est confuse. Le gouvernement de Mussolini est renversé. Création d'une armée néo-fasciste dans le Nord de l'Italie que viendront absorber les divisions de Kesserling que l'O.K.W. y dirige en vue de redresser la situation du partenaire de l'Axe. Pour éviter une plus grande dispersion de ses forces et notamment se constituer des réserves stratégiques aptes à intervenir dans la bataille qui

s'annonce à l'ouest, l'Allemagne passe à la notion d'une « Festung Europa ». Le tracé de cette forteresse, dont le nom est assez pompeux, est jalonné par une ligne de résistance à travers la Hollande, la Belgique, l'Est de la France; elle franchit les Alpes Maritimes et passe *au sud de la Suisse* par les Apennins pour se diriger, le long du Danube, vers Bucarest-Odessa et remonter, sous la forme d'un « Ostwall » (rempart de l'Est) à travers la Pologne. La Suisse est géographiquement englobée dans ce système de la défense européenne. Le Brenner, seule voie de communication ferroviaire entre l'Allemagne et l'Italie pour le ravitaillement et les évacuations au profit des troupes de Kesselring, est constamment bombardé par l'aviation britannique. Si la campagne d'Italie, que les Alliés ont amorcée en juillet 1943, en occupant la Sicile, doit finalement aboutir dans la plaine du Pô et presser les Allemands vers le nord en les acculant à la Suisse, il peut devenir intéressant pour eux de s'accrocher aux contreforts de nos Alpes valaisannes, tessinoises et grisonnes où ils seraient en mesure d'offrir une résistance efficace exploitant les avantages d'un terrain montagneux... et militairement bien équipé. Dans les Grisons, la Maloja et la vallée supérieure de l'Inn leur donneraient une liaison directe par l'Autriche avec l'Allemagne et la mainmise sur le Gothard et le Simplon la possibilité d'alimenter les combats en assurant l'existence de leurs troupes. En mars 1943, la question se pose à l'O.K.W. d'une occupation préventive de la Suisse. Après la défaite de la France, notre pays et sa forteresse centrale n'ont, en somme, aux yeux des Allemands, qu'une importance relative et leur conquête, même au meilleur prix, ne vaut sans doute pas le déplacement: aucun danger, pour eux, au sud des Alpes; pas de troupes de la Wehrmacht à soutenir en Italie; le Brenner libre; les Etats-Unis encore non belligérants; pas de débarquement en Afrique du Nord, donc aucune menace d'ouverture d'un nouveau front allié. Et voici que, brusquement, la situation générale fait monter, en les revalorisant, les actions de notre

« réduit national » et l'événement donne raison au général Guisan. Une intervention contre la Suisse sera « longue et coûteuse ». Car les voies ferrées, les routes, les ouvrages d'art sont minés et prêts à sauter. Ensuite, selon les circonstances, ce sera l'impitoyable guérilla. Les Allemands renoncent à leur projet. Sans doute ne peuvent-ils plus consacrer à une telle entreprise le nombre de divisions exigé par notre capacité de résistance, alors qu'ils ont encore d'autres préoccupations stratégiques. Et puis, argument dont l'explication nous conduirait trop loin, ont-ils enfin acquis la conviction que la Suisse se défendra également contre tout danger provenant des Alliés et que son territoire ne leur sera pas ouvert pour tourner, par le sud, la défense du Rhin et ce qui s'appelait, en ces temps, la « ligne Siegfried ».

Quoi qu'il en soit, le « réduit national » a joué son rôle efficace. Initialement conçu pour la lutte à outrance, il nous a finalement préservés de la guerre. Et si nous n'avons pas eu à le défendre les armes à la main, il vaut encore mieux que notre action ait été modeste et sans éclat plutôt que de triompher dans les ruines d'un pays dévasté!

* * *

Le 6 juin 1944, c'est le débarquement de troupes alliées en Normandie. Cette opération de grande amplitude est destinée à libérer la France, la Belgique et les Pays-Bas, le Rhin constituant le premier objectif d'Eisenhower si la Wehrmacht ne peut être mise hors de combat entre-temps. La question qui se pose, intéressant la Suisse, est de savoir sur quels axes va se prononcer l'effort de l'offensive alliée, après la bataille de Normandie. Son mouvement va-t-il s'orienter franchement vers l'est ou, évitant les fortifications allemandes en Belgique, s'infléchir vers le sud-est en direction générale du plateau de Langres et de la trouée de Belfort? Auquel cas la bataille ferait rage à nos frontières. On y verra plus clair dès la libération de Paris et l'arrivée des Alliés

sur la basse Seine d'où leur progression reprend vers la Belgique.

L'ouverture d'un nouveau front allié dans le sud de la France, le 15 août 1944, précipite les événements. A cette date, le 6^e Groupe d'armées du général Devers (7^e armée américaine Patch et 1^{re} armée française de Lattre de Tassigny) prend pied dans le secteur Saint-Raphaël-Fréjus. La 1^{re} armée allemande (général von Blaskowitz) défend cette région. Là aussi, devant la puissance de l'attaque alliée, la résistance de la Wehrmacht se traduit par des combats retardateurs en direction du nord, le long de la vallée du Rhône. Au début de septembre, la transversale de Lyon est dépassée et en octobre, le Groupe d'armées Devers vient s'incorporer dans le dispositif général d'Eisenhower, à l'ouest du Rhin.

A notre frontière nord, où s'appuient l'aile droite de la 1^{re} armée française et la gauche de la Wehrmacht, la situation stratégique se rapproche de celle de 1940. Ce nouvel équilibre de forces étrangères engagées face à face va permettre à nos troupes de sortir de leur réduit et de reprendre leur mission de couverture en constituant, dans le Jura, des boucliers défensifs qui se déplaceront vers l'est au rythme de cette ultime bataille. Vers le milieu de décembre, contre-offensive de von Rundstedt dans les Ardennes, qui n'affecte pas notre situation et sera du reste assez rapidement arrêtée, faute d'être alimentée en hommes et en matériels. Les Alliés consacrent les derniers mois de l'année à préparer le franchissement du Rhin et à l'offensive générale qui, conjuguée avec celle des Russes, met fin à la guerre, le 8 mai 1945.

Colonel-brig. R. MASSON